Octobre 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Econopolis Belgian Champions

Gestionnaires du compartiment :



Danny Van Quaethem



Bernard Thant

Description du compartiment

Econopolis Belgian Champions est un compartiment de Econopolis Funds SICAV, une société UCITS luxembourgeoise, avec le luxembourgeois BLI – Banque De Luxembourg Investments - opérant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions en tant que société de gestion, et Econopolis Wealth Management NV agit comme délégataire de la gestion de portefeuille.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	**Econopolis Funds, SICAV de droit européen avec passeport européen**
Date de lancement :	**Décembre 2018**
Horizon d'investissement :	**5 ans**
Devise :	**EUR**
Parts :	**Capitalisation & Distribution**
Code ISIN Classe I Capitalisation :	**LU1870191928**
Code ISIN Classe I Distribution :	**LU1870192140**
Encours :	**EUR 92.7 M**
Rapport de la VNI :	**Fundsquare, Bloomberg, Reuters, ...**
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation° :	**0.9% (CAP & DIS)**
Frais de transaction :	**0.3% (CAP) & 0.3% (DIS)**
Commission de performance :	**s.o.**
Frais d'entrée :	**max. 3.0%**
Classification SFDR° :	**Compartiment Article 8**
Autorisé en :	**Belgique et Luxembourg**

Valeur nette d'inventaire	I-Capitalisation	I-Distribution
LU1870191928	**EUR 166.72**	**EUR 117.7**

Rendements annuels I(CAP)	2025	2024	2023	2022	2021
LU1870191928	**25.26%**	**4.50%**	**8.00%**	**-18.90%**	**24.00%**

Rendements cumulés I(CAP)	Year To Date°	Month To Date°
LU1870191928	**6.95%**	**-1.80%**

Rendements actuariels° I(CAP)	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
LU1870191928	**9.29%**	**15.90%**	**4.67%**	**7.46%**

Évolution de la VNI° Econopolis Belgian Champions I (LU1870191928; CAP)

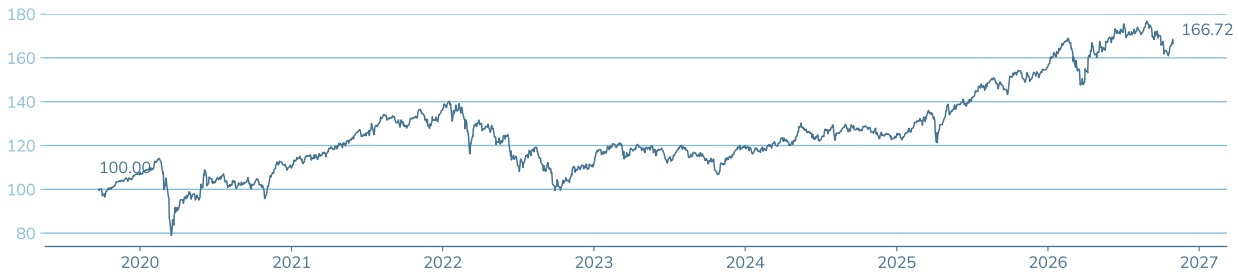

Avertissement : Les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs et de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes.

Répartition par devise

pourcentage du total*

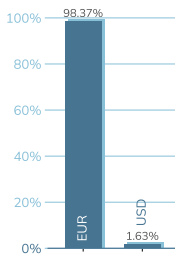

Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment

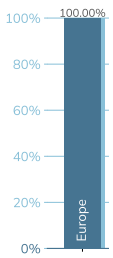

Allocation d'actifs

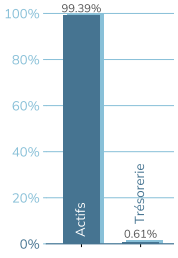

Données sur l'allocation des positions provenant du dépositaire. Les données présentées dans les tableaux, diagrammes et graphiques ci-dessus ont été établies sur la base de données de Bloomberg, Fundsquare et Reuters. Société de gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS, opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS

° explication supplémentaire sous Termes techniques

	Aperçu d'actifs	% Total	Devise
1	UCB	9.11	EUR
2	Cie de Saint-Gobain	7.32	EUR
3	Argenx	6.97	EUR
4	D'Ieteren Group	6.53	EUR
5	FINANCIERE DE TUBIZE	4.96	EUR
6	X Fab Silicon Foundries	4.36	EUR
7	Fagron	3.79	EUR
8	KBC Group	3.69	EUR
9	Bekaert	3.69	EUR
10	Jensen-Group	3.5	EUR

Nombre de positions° : 33

Répartition sectorielle d'actifs

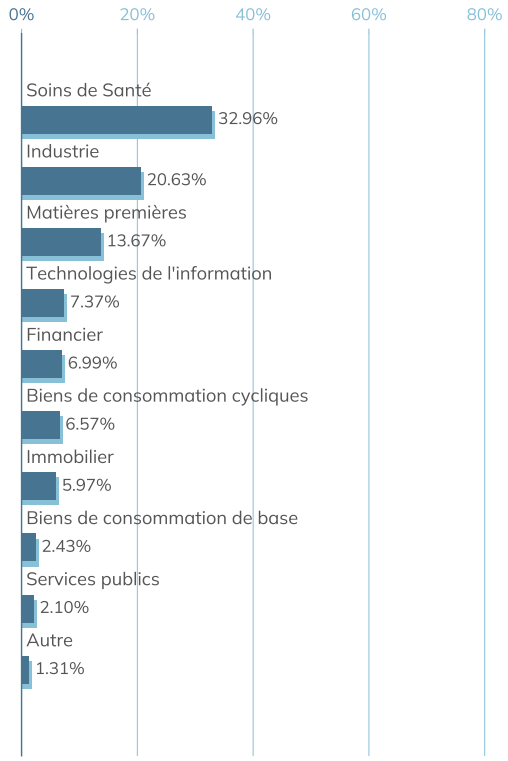

Commentaire du gestionnaire

À la suite de nouvelles turbulences dans le secteur des télécommunications, la position dans Proximus a été vendue. Bois Sauvage a également été cédé en raison de sa faible liquidité et de son manque de focalisation. EVS a été réduit après une nouvelle déception. Des bénéfices ont été pris sur Azelis et sur Kinepolis après une hausse particulièrement forte de son cours. Grâce au succès phénoménal d'Odyssey et du nouveau Spider-Man, Kinepolis prévoit un résultat record en 2026. De nouvelles acquisitions aux États-Unis soutiennent sa croissance, tandis que la menace des plateformes de streaming semble s'être atténuée. Il paraît néanmoins peu probable qu'un nouveau succès comparable à Odyssey remplisse les salles en 2027. La position dans D'Ieteren a été fortement renforcée. Si sa division automobile souffre des difficultés du groupe Volkswagen, son fleuron Belron (Carglass) poursuit sa forte croissance et une éventuelle introduction en Bourse à Amsterdam se précise. Les positions dans Bekaert ont encore été augmentées compte tenu de sa faible valorisation et de son bilan solide. L'exposition cyclique a été renforcée via Aperam et Umicore. Enfin, la baisse du cours de VGP a été mise à profit pour accroître la position.

Données sur l'allocation des positions provenant du dépositaire. Les données présentées dans les tableaux, diagrammes et graphiques ci-dessus ont été établies sur la base de données de Bloomberg, Fundsquare et Reuters. Société de gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS, opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS

° explication supplémentaire sous Termes techniques

Risque



Pour l'indicateur de risque, il est supposé que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'aucun fonds n'est disponible pour le paiement. Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7 ; il s'agit d'une classe de risque moyenne. Cela signifie que les pertes potentielles liées aux performances futures sont estimées comme moyennes et que la probabilité que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison de mauvaises conditions de marché peut exister. **Soyez conscient du risque de change.** Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de la devise de référence, de sorte que le rendement final que vous percevrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Le compartiment est également exposé aux risques matériellement pertinents suivants qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque/ D'autres facteurs de risque peuvent exister. Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement. Veuillez consulter le prospectus du Produit pour plus d'informations sur les risques.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable fondée sur quatre stratégies : sélection négative°, screening fondé sur des normes°, intégration ESG°, et une approche best-in-universe dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction pétrolière et gazière nuisible sont exclues. Ce compartiment utilise également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien suivant link. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, via un portefeuille géré activement, une plus-value à long terme sur leur investissement. Cet objectif sera poursuivi en investissant les actifs du compartiment principalement en actions et autres titres à caractère actions, avec une focalisation géographique sur la Belgique. Le compartiment investit principalement en actions et autres titres à caractère actions, répartis sur différents secteurs. Le compartiment investit en actions et autres instruments de capitaux propres d'entreprises, avec une focalisation géographique sur la Belgique. Cette focalisation géographique belge est atteinte dès lors qu'au moins un des critères suivants est rempli. Le compartiment peut investir dans (i) des constituants de l'indice Euronext BEL All-Share (BAS), (ii) des entreprises dont le siège social ou le domicile légal se situe en Belgique et (iii) des entreprises belges cotées en dehors de la Belgique. Le compartiment peut investir en actions et autres titres à caractère actions sélectionnés sur la base d'évaluations financières continues, d'analyses de l'environnement macroéconomique et du profil spécifique de l'émetteur, des évolutions futures, etc. Il n'existe aucune limitation en matière de devises ou d'autres secteurs ou niches économiques ou industriels spécifiques. Les choix effectués par le gestionnaire d'investissement sont discrétionnaires et reflètent ses attentes et sa vision stratégique. La politique d'investissement du compartiment repose sur une approche intégrée dans laquelle la valorisation, la qualité et la durabilité constituent des éléments importants pour la sélection des actions. Le gestionnaire conduit la sélection des actions de manière disciplinée en tenant compte de rapports de recherche internes et externes et en développant des modèles internes de valorisation qui aident à déterminer si une action présente du potentiel. En outre, le gestionnaire s'appuie également sur des sources internes et externes en matière d'analyse de durabilité. Le compartiment peut également détenir jusqu'à 20 % de ses actifs en dépôts de trésorerie à vue. Dans les limites de la loi, le compartiment peut investir dans des produits financiers dérivés, notamment des futures, des options et des contrats de change à terme, afin d'atteindre ses objectifs d'investissement et de couvrir les risques. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Une politique d'investissement durable s'applique à ce compartiment et peut être consultée sur https ://www.econopolis.be/fr/fondsen/fondsendocumentatie/. Des informations complémentaires sur la durabilité sont disponibles dans le prospectus du fonds. Benchmark de référence : Le portefeuille est géré activement sur une base discrétionnaire sans référence à un benchmark de référence. Souscription et rachat : Quotidiens. Veuillez contacter votre distributeur pour l'heure limite.

Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes* : 30.% (uniquement applicable au DIS)
Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000) ; DIS -> CAP : 0%.
Taxe sur les plus-values sur actifs financiers* : 10% sur les plus-values réalisées depuis le 01/01/2026, avec une exonération annuelle de €10.000/personne (indexée, cumulable jusqu'à €15.000) ; les plus-values historiques jusqu'au 31/12/2025 sont exonérées. L'investisseur doit lui-même entreprendre les démarches nécessaires. *applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

Avertissement

Le compartiment a été approuvé uniquement pour distribution en Belgique et au Luxembourg. Le prospectus et les informations essentielles pour les investisseurs (KID) sont disponibles sur le site www.fundsquare.net/homepage, où la valeur nette d'inventaire est également publiée. Ce document est un document général destiné à un large public et n'a pas été élaboré sur la base d'informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation n'a été effectuée quant aux connaissances et à l'expérience du lecteur, ni quant à sa situation financière ou à ses objectifs d'investissement. Les instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent dès lors ne pas être appropriés ou adaptés au lecteur. Le document contient dès lors uniquement des informations relatives aux produits mentionnés et ne peut être considéré comme un conseil en investissement. La société de gestion désignée de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. La société de gestion peut cesser la commercialisation du compartiment en Belgique. Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.
Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.
Pour toute question ou réclamation concernant les factsheets, vous pouvez contacter Econopolis Compliance via compliance@econopolis.be.

Contact

Econopolis wealth management NV
Sneeuwbeslaan 20 BAL 12
2610 Wilrijk

Tel. +32 3 3 666 555
info@econopolis.be
www.econopolis.be
Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques°

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestition des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.